

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER SUD DU 5 NOVEMBRE 2014

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 05, sous la présidence de Monsieur François Bernardini, Maire d'Istres.

(M. le Maire procède à l'appel des Conseillers de quartier)

I. COMMUNICATIONS :

M. le Maire. - Mesdames, Messieurs, nous sommes réunis ce soir pour le Conseil de quartier Sud. Il s'agit de notre premier conseil après les élections municipales. C'est un engagement que nous avons pris il y a quelques années pour être plus proches des administrés, pour écouter leurs propositions, pour essayer de travailler de manière très concertée. Nous reprenons bien sûr le cycle avec des gens nouveaux, avec des gens qui, je l'espère, partageront exactement le même état d'esprit que leurs prédécesseurs, c'est-à-dire de se retrouver mobilisés, actifs, pour le bien du quartier, en toute objectivité. Nous ne sommes pas là pour faire de la politique, nous sommes là pour apporter le bien-être à des gens qui vivent dans un périmètre bien précis.

M. Bremaud est l'élu officiel puisque c'est l'Adjoint délégué aux quartiers Sud, indépendamment de sa fonction directement liée avec les centres sociaux. On peut dire qu'un aspect conjoint se relie puisqu'il y a pas mal de centres sociaux insérés, inclus, dans le périmètre des quartiers Sud.

Je voudrais vous donner quelques informations.

Vous dire que ce quartier nous tient bien sûr très à cœur, nous avons pris des engagements que nous essaierons de tenir pendant ce mandat. Pourquoi « essayer » ? Parce qu'il y a toujours des péripéties administratives qui viennent contraindre le cycle d'actions prévues. La partie financière, la partie juridique, la partie typiquement française où l'on rencontre des milliers d'incertitudes administratives qui font que, dans un périmètre de temps, les engagements se trouvent quelquefois difficiles à suivre de manière très précise.

Les services, qu'ils soient généraux, centraux, ou plus précis sur les quartiers, avec des équipes et notamment les collaborateurs de « Allô Travaux », sont bien sûr à votre disposition et sont traversés du même état d'esprit pour répondre le plus facilement possible, le plus rapidement possible, à toutes les doléances qui auront bien sûr un côté justifié. Quand je dis « justifié », c'est mesuré, avec un filtre qui dépasse le simple côté personnel. On peut effectivement avoir un côté personnel à résoudre mais ce n'est pas pour autant que cela représente une ligne de force, une demande de revendications que l'on transmet à la collectivité pour qu'elles puissent être résolues. C'est pour cela que le rôle des Comités de quartiers est tout à fait important dans la mesure où ils sont les premiers réceptacles des sollicitations que eux-mêmes savent filtrer, justifier, voire arbitrer. Il peut y avoir des intérêts tout à fait divergents aux mêmes endroits et ceux qui sont à même d'en juger et de donner les bons conseils ce sont des gens qui exercent des responsabilités dans les quartiers. C'est pour cela qu'ils sont tout à fait importants dans la stratégie de la décision.

Je pense que le programme que nous avons pu établir fera l'objet de différentes présentations. Nous avons le besoin d'apporter de la modernité dans ces quartiers. Non pas qu'elle n'existe pas mais parce que c'est toujours le leitmotiv qui doit nous permettre d'avancer. Je pense que des éléments objectifs ont été le fruit d'actions publiques importantes et ont permis de donner un redémarrage effectif. Un assemblage des situations, des équipements publics, fait qu'à un moment donné on a vraiment le sentiment que dans cet endroit nous avons toutes les raisons de trouver l'énorme satisfaction d'une vie citoyenne.

L'élément majeur c'est le collège qui a été un signal fort. Combien de fois avons-nous dit, injustement... D'ailleurs, je rassure Monsieur le Principal qui vient de prendre ses fonctions, nous n'avons jamais cru que les premiers intéressés, c'est-à-dire la Communauté éducative de ce collège, les professeurs, les enseignants, l'administration, le personnel technique, le personnel administratif, avaient créé un espace éducatif où les enfants seraient sous une dimension moins élevée, en tout cas moins encadrée, par rapport aux collègues des autres quartiers. C'est totalement faux. C'est le leitmotiv qui a été malheureusement dit parce que cela faisait bien de le dire à un certain moment. C'était absolument injuste. Pour preuve, les équipes sont restées longtemps dans cet établissement pour prouver qu'elles étaient fortement attachées et elles y ont fait un excellent travail. Elles méritaient d'avoir des bonnes et des nouvelles conditions. Il est dommage que des générations d'enfants ne les aient pas connues précédemment mais à la faveur de cette nouvelle construction, qui a pris un certain temps dans sa décision et dans sa réalisation, nous avons accouché quand même d'un très bel équipement sur lequel nous nous sommes véritablement appuyés. C'est une espèce de renouveau de vitrine pour faire d'autres aspects, notamment les parties sportives avec le stade, les parkings, et avec la volonté qu'a eue la collectivité d'implanter le Pôle Emploi. C'est ma transition pour laisser la parole à M. Amato. Car il est effectif quand on voit les statistiques que les demandeurs d'emploi proviennent plus des quartiers Sud, c'est donc un geste de reconnaissance et aussi de commodité d'amener jusqu'à eux ce service approprié pour essayer de leur trouver une vie active.

Monsieur Amato, je vous remercie de vous être prêté à ce choix puisque vous avez été l'acteur essentiel de cette création dans ce lieu. J'aurai l'occasion de le dire officiellement lors de l'inauguration qui va se faire très bientôt, vendredi. Je vous remercie profondément et je pense que la population vous en saura gré aussi

parce qu'elle peut apprécier les services que vous lui apportez. Je vais vous donner la parole d'ailleurs puisque je ne sais pas si tout le monde pourra venir à l'inauguration, mais c'est pour nous un élément très important dans la vie du quartier et je pense que vous devez le présenter à sa juste valeur.

M. AMATO.- Merci, Monsieur le Maire. Le premier acteur, non, c'est vous le premier acteur. C'est vraiment votre volonté, je peux en témoigner. C'est vous qui avez trouvé l'emplacement, c'est vous qui avez tout négocié, je passe les détails, et aujourd'hui nous avons un très bel outil de travail. Il y a une forte volonté de la part de Pôle Emploi de travailler au sein des quartiers. « Quartiers », c'est un grand terme, mais c'est vraiment la population qui en a le plus besoin sur Istres. Non pas que les autres populations n'en ont pas besoin mais nous sommes là vraiment au cœur du problème.

Je vous donne des informations pour que vous vous fassiez une idée de la chose. On s'est aperçu en arrivant que l'on a quasiment doublé le flux au sein de l'agence Pôle Emploi. C'est quand même significatif. Au-delà du fait que l'on puisse mieux y accéder, on a vu que les personnes qui viennent aujourd'hui ont de grosses problématiques en termes d'insertion et de... Je ne dirai même pas d'emploi mais voire d'insertion périphérique, que ce soit la santé, que ce soit les transports ou autres. Cela donne une dimension humaine encore plus forte. Je pense qu'à l'avenir –on travaille aussi avec votre Première adjointe– on va faire des actions vis-à-vis des personnes qui sont tout autour, ce sera une bonne opportunité pour les habitants du quartier. On va innover et les personnes des autres quartiers pourront aussi bénéficier de ces innovations.

Cela fait 20 ans que je travaille dans ce secteur et, n'oubliez pas, c'est votre Pôle Emploi. On trouve aussi dans un Pôle Emploi ce que l'on y apporte. N'y voyez pas de la provocation mais « Aide-toi et le Ciel t'aidera ». On n'a pas vocation à être le Ciel, bien sûr, mais on essaie vraiment d'aider les personnes et de susciter des vocations. Il y a vraiment des débouchés. Il y a parfois des impasses aussi, c'est vrai. On essaie également, de concert avec la Mairie, de trouver des solutions parce que l'on a parfois des situations dramatiques, on essaie de faire au maximum du cas par cas. C'est donc une nouvelle organisation que l'on doit trouver. Cela bouleverse complètement nos organisations parce que nous sommes vraiment ouverts au cœur du quartier.

Je vous l'ai dit, on fera des actions avec la Mairie et l'on va essayer de s'ouvrir de plus en plus auprès des personnes. Je crois énormément au secteur associatif qui peut être un relais de la population vers Pôle Emploi et aussi de Pôle Emploi vers la population. On commence à avoir des associations de certains centres sociaux qui veulent que l'on fasse des permanences. Pourquoi pas. Si c'est le besoin, on répondra à ce besoin. Je vois qu'il y a aussi des associations sportives, j'y crois aussi, ce sont vraiment des relais intéressants. Et puis après, pourquoi pas aussi vos idées. Vous l'avez dit au départ, Monsieur le Maire, nous sommes à l'écoute des personnes. Je n'ai pas le sentiment d'avoir la vérité mais, avec les personnes et avec des sollicitations diverses et variées, pourquoi ne pas essayer d'expérimenter et d'apporter un plus à la population.

M. le Maire.- Merci. Un Conseil de quartier ce n'est pas comme un Conseil municipal où les décisions sont prises par les élus, où des rapports sont lancés et des délibérations sont votées, c'est encore une fois un échange entre nous, entre porteurs d'idées, sur des éléments qui ont été faits et sur lesquels vous pouvez juger, apporter votre appréciation, et sur d'autres que vous aimeriez voir grossir dans la liste des réalisations municipales. Dans ce cadre-là, je vais vous donner quelques informations au seuil de l'actualité.

Vous avez vu il n'y a pas très longtemps, il y a même une quinzaine de jours, l'ouverture de l'aire de grand passage. C'est un équipement qui concerne toute la ville mais je la cite ici plus particulièrement puisque nous n'en sommes pas très éloignés, étant donné qu'elle se situe sur la zone des quartiers Sud. Elle a démontré son utilité ces deux derniers jours puisque des nomades, des gens du voyage, se sont installés de manière illégale en cassant un grillage pour pénétrer sur un terrain de l'EPAD, au Tubé. Les dispositions ont été prises immédiatement par la police et, comme ils n'ont pas voulu partir à la suite des négociations, le lendemain, le dépôt de plainte officielle a été communiqué à M. le Sous-préfet qui a, dans la foulée, pris un arrêté d'expulsion. Les gens sont partis ce matin, un jour et demi après leur installation. Vous voyez donc que l'aire de grand passage produit ses effets dans la dissuasion et dans le départ qu'elle entraîne. Après, il appartient à ces gens d'aller vers le site que l'on a trouvé pour eux et d'y déménager en tant que tel.

La plupart ont vu la réalisation de l'aménagement de la Cabane Noire. Certains, notamment M. Lafleur et M. Trankle, ont travaillé ardemment pendant plusieurs mois, en perdant quelquefois confiance sur les intentions de la collectivité. Non pas que nous étions hésitants, ni même hostiles, bien au contraire, nous avons mis 350 000 € sur l'opération il y a deux ans. M. Casado a piloté cela. Malheureusement, nous sommes en France et les choses ne se font pas très vite. Nous sommes sur un terrain qui appartient à une autre collectivité, la mise à disposition a pris du temps mais dès que nous l'avons obtenue les choses ont été faites et je crois que l'aménagement réalisé dépasse le niveau de satisfaction que vous auriez pu imaginer. N'est-ce pas, Monsieur Lafleur ?

M. LAFLEUR.- C'est très bien.

M. le Maire.- Merci de votre objectivité.

Je voudrais également vous dire que M. Casado –qui avait les yeux d'ailleurs sur le plan tout à l'heure– travaille avec M. Bremaud et moi sur le fameux parking dit du Belenos. Ce n'est pas tout à fait justifié puisque Le Belenos a lui-même un parking, qui nous a paru quand même curieusement vendu pour des

appartements insérés dans le parc des HLM. On fait propriété privée des espaces considérés comme publics et considérés comme étant à la population locataire, on les vend, ce qui entraîne bien sûr des refus et surtout des déplacements pour aller garer sa voiture ailleurs, toutes les péripéties un peu délicates avec les immeubles mitoyens, avec la population qui a l'habitude de garer sa voiture au bas de son immeuble, et nous avons eu à arbitrer quelques disputes frontalières. Nous nous y sommes donc rendus il y a quelques semaines, nous avons pris des engagements auprès de la population. Le plan est sous les yeux, là aussi, ce sont 300 000 € qui vont être affectés à cette opération. C'est quand même important. Au-delà de l'obligation que nous refile Le Belenos, l'intérêt c'est que l'on aménage quand même tout un sous-bois de pinède qui était sauvagement accaparé par les voitures et qui maintenant va être rationalisé, va être tout à fait organisé, et je crois que l'on aura, j'en suis même sûr en voyant le plan, un parking qui satisfera les populations. Ce sera sans doute le deuxième réalisé puisque je rappelle que celui de la partie sud, à côté de Daudet, a donné aussi une grande aisance. Cela nous amènera sans doute à en faire d'autres dans la partie Rosiers ou Galoubet. Si vous voulez en parler, Monsieur Casado, je vous passe la parole.

M. CASADO - Je voulais simplement préciser qu'il s'agit de 320 000 € avec l'éclairage, puisqu'il sera mis en place dans ce parking, et cela représente 170 places de parking. Aujourd'hui il y en a 80 à peu près qui sont disséminées un peu partout, tandis que là il y en a 170 qui seront tracées, goudronnées et éclairées.

M. le Maire - Je voudrais vous dire également que nous sommes en train de finaliser les discussions que nous avons entreprises avec les bailleurs sociaux sur la vidéo protection. Nous avons eu une réunion il y a quelques jours en présence de M. le Sous-préfet puisqu'annuellement nous rencontrons les bailleurs pour faire le point de la vie dans les quartiers, de leurs sollicitations, de leurs inquiétudes, de leurs difficultés, des conseils qu'on peut leur donner pour améliorer les choses dans le cadre de la décence de l'habitat. Nous avons évoqué une nouvelle fois cette question dont nous sommes en passe, pour la plupart, de voter une convention de collaboration. Une série de bailleurs sociaux va donc installer avec la collectivité des points de surveillance qui seront branchés directement sur le CSU et qui permettront à la police d'avoir des informations très rapidement pour pouvoir intervenir en cas de nécessité. Il nous reste à discuter avec d'autres locataires, je pense que le train est bien pris pour que nous ayons un maillage tout à fait opérationnel au cours de l'année 2015. Même s'il y a toujours un scepticisme que je peux comprendre, sur cette ligne-là je suis tout à fait convaincu de l'intérêt et de l'utilité des caméras. Le nombre d'incivilités rapportées, qui font l'objet de discussions en permanence, qui font l'objet de visites de la police municipale, qui se passent en général bien –je donnerai la parole à M. Canovas– parce que lorsque la police se déplace au pied des immeubles pour dire qu'il serait mieux d'aller jouer ailleurs, surtout que l'on a quand même un équipement sportif de part et d'autre, les choses ne font pas l'objet de violence ou d'excès. Mais il faut quand même être là parce que la population rappelle son droit à la tranquillité, à la sérénité, à la quiétude, et il est toujours un peu dommageable d'avoir à le redire régulièrement, surtout lorsque ce sont des heures tardives ou des heures d'été où tout le monde veut profiter et être tranquille.

Dans le cadre d'actions plus marquées sur la délinquance, ces caméras ont aussi permis de démanteler à deux reprises ces derniers mois un trafic de stupéfiants. Vous voyez donc qu'il y a une utilité traduite par des résultats.

Il n'est pas question de donner l'image, le timbre, d'un lieu où il y a une nécessité absolue parce que la délinquance l'impose. Ce n'est pas le cas. Je l'ai dit, je le répète, et les statistiques sont là aussi pour le montrer. Même s'il y a eu quelques voitures qui ont brûlé, 4 exactement, la semaine dernière, tout en n'ayant pas encore les conclusions de l'enquête, on ne peut pas dire –d'ailleurs on ne le dit pas, la police elle-même explique le contraire– que nous sommes dans un territoire de non-droit. Nous sommes dans un territoire où des choses se passent et relèvent du respect des individus. Nous avons des incivilités. Nous avons la faculté quelquefois à penser que la vie est difficilement vécue par soi-même, il peut y avoir quelques interférences autour de son environnement et parfois ce comportement se déroule même de manière un peu impudente. Je crois que ces caméras seront de nature à nous permettre de limiter, et je l'espère de dissuader et au final d'apprendre, de faire comprendre, que pour que l'on vive bien il faut que tout le monde participe à cette notion de respect qui est un droit pour chacun.

Dans le comportement citoyen et civique on peut noter quelquefois des déceptions mais quelquefois aussi des satisfactions, dans ce cadre-là, de très gros progrès ont été faits sur la propreté. C'est là aussi le respect d'un ensemble collectif qui est partagé par ceux qui y vivent, ceux qui font en sorte de le respecter, et aussi ceux qui sont là pour le conserver, c'est-à-dire la collectivité. Nos équipes sont suffisamment opérationnelles et nombreuses pour être utiles au moment où il faut, sauf que là aussi il peut y avoir des gens qui se laissent aller à quelques turbulences, nous sommes donc là pour leur rappeler le bon droit de chacun.

Quand je dis qu'il y a une sérieuse amélioration, c'est parce que nous avons constaté que la population se prête volontiers à ce respect. Je veux saluer M. Garcia –en lui laissant la parole dans la foulée– en lui disant, et en espérant que ce soit une part de vérité, que peut-être que l'opération « Istres propre » que nous menons depuis 3 ans maintenant a été un catalyseur de bonnes intentions.

Je me rappelle les éléments qui avaient justifié la première fois le lancement de cette opération « Istres propre », ce sont nos ronds-points qui étaient souvent gâchés par des débris qui s'accumulaient. On voyait même le geste de celui qui lance par-delà la voiture en passant sur les ronds-points et c'était quelque chose qui était vraiment mal ressenti et très désagréable. Cela ne veut pas dire que l'on privilégie les ronds-points pour

oublier les voies intérieures au pied des bâtiments, mais c'était suffisamment significatif. Nous ne voyons plus cela. Il y a véritablement une prise de conscience et c'est dans ce cadre-là que je laisse la parole à M. Garcia pour nous parler d'« Istres propre » cette année encore.

M. GARCIA. - Merci, Monsieur le Maire. Mesdames, Messieurs, quelques mots effectivement pour relater ce projet « Istres propre 2015 ». Comme l'a dit M. le Maire, notre credo est le même, c'est la sensibilisation, c'est impliquer, c'est fédérer l'ensemble des habitants, c'est associer bien sûr les services administratifs et techniques de la Ville, c'est mobiliser en permanence puisque la sensibilisation, malheureusement, ne s'arrêtera jamais mais, comme le dit M. le Maire, on a le sentiment que la prise de conscience avance et cela ne peut que nous encourager à continuer.

Quelques chiffres. Cela fait la sixième année, Monsieur le Maire, que l'on fait cette opération, sachant que 2014 a été une année de pause eu égard au calendrier électoral. 2013 a été l'évènement le plus récent puisqu'on a pu associer quasiment 2 000 éco-citoyens et que l'on a collecté 170 m³, comparé à 2012 où l'on avait un peu moins d'éco-citoyens et l'on avait collecté un peu plus de déchets. Les chiffres témoignent que cela avance sur Istres et que la prise de conscience est un réel phénomène.

Pour 2015, la date est arrêtée, ce sera le samedi 23 mai. Ça a été compliqué parce que l'on était coincé dans le calendrier scolaire, le mois de mai étant truffé de ponts, c'était la date qui semblait la plus appropriée.

Rapidement, qu'est-ce qui caractérise ce projet ? Il y a un format qui fonctionne bien, on va donc le conserver et l'on a tendance à le réitérer. C'est l'implication du monde associatif, la mobilisation des associations de quartiers, en particulier des CIQ. On va travailler sur la même cartographie. On va continuer une action exemplaire puisqu'on a pu associer une action intergénérationnelle entre Coup de Poing, ITLE et EPJ. On va bien sûr développer nos actions en direction des enfants. C'est le meilleur terreau, ce sont eux qui sauront nous accompagner sur notre prise de conscience. On va développer les actions auprès des entreprises du Tubé, du monde sportif, du milieu scolaire, du monde du handicap.

Le nouveau format que l'on a imaginé avec le Comité de pilotage : implication des centres sociaux. On a commencé à y réfléchir avec M. Laurent Bremaud. Je pense que cette année 2015 sera couronnée de succès. On va impliquer la base aérienne 125, les premiers échanges ont eu lieu. Ils semblent favorables à ce que l'armée se mobilise à nos côtés. Les commerçants, l'objectif est de les associer en amont mais aussi de les accompagner sur toutes les actions en aval. Implication des jeunes du service civique.

Il y a un format aussi spécifique cette année puisque, fort du succès et de la particularité d'Istres, le SAN Ouest Provence va décliner ce projet sur un calendrier que l'on est en train de structurer, d'avril à mai 2015, et Istres servira de phase finale sur le festif le 23 mai. Ce qui permettra de mutualiser les moyens et d'optimiser les budgets.

Le déroulé sera à peu près le même puisque l'on va accueillir les participants à 9h, c'est l'occasion de créer aussi un évènement sympathique de collation, un instant de pédagogie, de remise des équipements, des gants, des sacs, des t-shirts, des bracelets qui permettront de bénéficier de la gratuité des bus ce jour-là et de l'accès au repas. On collectera, on nettoiera, jusqu'à peu près midi et ensuite tout le monde sera convié à l'esplanade pour les discours et l'animation.

Le format aujourd'hui est en train d'être écrit, les Comités de pilotage ont eu lieu, il y en a un programmé dans peu de temps, le 1^{er} décembre. On va très vite se rapprocher des associations de quartiers pour travailler comme les années précédentes, en mode projet. Je compte sur vous, je ne doute pas de votre implication. Merci.

M. le Maire. - Merci. C'est une opération que nous avons voulue, qui a été bien réussie pendant 3 ans, 4 ans même. L'an dernier nous l'avons suspendue parce qu'il y avait un problème d'organisation lié aux élections, nous la reprenons cette année parce que, encore une fois, c'est notre volonté d'associer la population à sa propre vie. Souvent on peut entendre « Mais nous payons nos impôts, les services sont payés pour cela ». Certes, mais encore une fois, la propriété collective c'est la propriété de tous, c'est la propriété de chacun, et le respect doit être apporté chaque fois que l'on pénètre dans un lieu, lorsque l'on traverse une rue, lorsque l'on a un papier dans la main et qu'on ne sait pas quoi en faire. Il y a toute une série basique de ce que l'on pourrait apprendre à l'école, en famille, à un jeune âge mais qui, au fil du temps, s'est un peu désagrégé et qui nous amène aujourd'hui à donner un sentiment d'obligation collective.

Je suis d'autant plus lié à cette obligation que nous sommes devenus « Station de tourisme », j'ai fait d'ailleurs une réunion il y a 48 heures sur ce sujet. C'est un label d'une haute teneur étant donné qu'il n'y en a que 150 en France, il faut que nous ayons un rythme, une image, une réalité, au diapason. Il faut que nous soyons toujours en situation de démontrer la meilleure image de nous-mêmes, de tout l'espace dont nous avons la responsabilité, l'espace public, l'espace qui appartient au privé mais aussi l'espace où la vie de tous se déroule. Dans cette organisation mise en place par M. Garcia il y a cette volonté d'imprimer dans la tête de chacun cette obligation qui doit devenir une inconscience et un réflexe.

Je suis tout à fait heureux de la réussite qui a été opérée grâce à eux, grâce aux Comités d'Intérêt de Quartiers qui ont été les premiers relais très actifs de la mobilisation générale dans cette opération parce qu'ils sont bien sûr au milieu de la vie de ces quartiers. On apprécie donc encore plus que d'autres la nécessité qu'ils soient bien respectés. Mais au-delà de cela, la mobilisation du nombre de participants à cette opération montre

bien l'intérêt que l'on y trouve et le résultat qui en a généré. Quand on voit le nombre de mètres cubes diminuer d'année en année alors que les populations augmentent, dans le cadre de la ville mais aussi celles qui sont mobilisées le jour de l'opération, on se rend bien compte que c'est un regain d'intérêt qui a créé une baisse des détritux.

Je regrette que les écoles ne soient pas encore rentrées dans ce partage. Il faudra sans doute mener une discussion très directe avec l'inspectrice pour que l'on ait une participation encore plus active des enfants. En plus, les enfants le font naturellement, ils participent volontiers, ils sont même donneurs de leçons aux grands et ils sont surtout maîtres d'assurance de l'avenir. A partir de là, on a intérêt à les brancher sur cette opération pour qu'avec leur t-shirt –parce qu'ils sont très fiers d'arborer l'image de leur action ce jour-là– ils puissent participer aux gestes, qui ne vont pas sauver la planète mais en tout cas entretiennent bien notre ville.

Je vais continuer sur la rencontre avec les bailleurs. Je vous ai dit tout à l'heure que nous avons rencontré les bailleurs, nous avons parlé effectivement de la vidéo surveillance mais nous ne nous sommes pas contentés de cela, nous avons eu l'occasion de rapporter l'obligation d'offrir à notre population, aux gens qui sont ici, des habitations de qualité, dans un cercle de décence mûrement constaté.

On a souvent des gens qui se plaignent de malfaçons, de détériorations, de dégradations, il faut donc pousser pour que cette réhabilitation existe. Quelquefois c'est au cas par cas, quelquefois c'est à l'intérieur d'un équipement, à l'intérieur d'un immeuble, là on a plus ou moins des réactions rapides, il faut bien le reconnaître. Quelquefois on n'a pas de réactions du tout, cela ne nous empêche pas de revenir sur le sujet et d'appeler les bailleurs à leur responsabilité. Et puis après on a des éléments beaucoup plus collectifs ou plus importants, comme la réhabilitation du parc locatif de 13 Habitat due à la nécessité d'une protection thermique qui a été demandée par les locataires à force d'avoir froid lors de températures en baisse certains mois de l'année. Il était indécent et ennuyeux que l'on se trouve régulièrement dans les mêmes situations. 13 Habitat a compris qu'il fallait absolument se lancer, non pas dans du replâtrage, du colmatage, mais dans une opération lourde, ils ont fait un projet qu'ils ont présenté la semaine dernière qui a un cadre très large puisqu'il va englober 217 logements, pour une réduction énergétique et technique de 7 M€. C'est sur cette base-là que le confort de nos concitoyens sera joué.

Nous sommes maintenant sur la base des derniers éléments techniques qui seront présentés à la population concernée pour pouvoir avoir un accord locatif et démarrer les travaux le plus vite possible afin d'avoir des logements protégés déjà sur une partie de l'hiver 2015. C'est vraiment quelque chose d'envergure, c'est sérieux, on est passé du petit colmatage avec des techniques rudimentaires à une réduction énergétique et technique qui nous amène tout à fait sur la transition énergétique. On est vraiment dans le plat de l'actualité. Ces travaux sont bien vus, bien conçus, et vous seront présentés dans les semaines qui viennent. En tout cas on a une réunion qui est prévue le 15 décembre pour présenter cela aux locataires.

Nous avons un deuxième programme de réhabilitation à Rassuen Village qui, lui, est pratiquement terminé. Cela rentre encore une fois dans le cadre de 13 Habitat. Cela montre que ce bailleur social est conscient de la vétusté de son parc mais surtout responsable pour engager les travaux qui lui paraissent nécessaires. Là aussi, sur le terrain des immeubles nous sommes vigilants parce que nous voulons que les populations soient en meilleure situation de vie dans leur appartement.

Monsieur Bremaud, je vais vous laisser la parole.

M. BREMAUD.- Avant de faire un bilan « Allô Quiétude », « Allô Travaux », dans votre continuité, Monsieur le Maire, je rebondis sur la « Charte du bien vivre ensemble » qui avait été lancée par Mme Joulia il y a quelques années et que l'on continue à décliner. Toutes les actions menées sont toujours sur une action volontariste de la Ville qui est demandeur. Par exemple, 13 Habitat a répondu présent sur nos sollicitations. Les partenaires, je parle de 13 Habitat mais vous avez cité tout à l'heure la réunion bailleurs que vous avez organisée la semaine dernière, où il y avait les bailleurs, certes, mais il y avait aussi les acteurs sociaux, je pense à l'ADAP, à la Direction des Relations avec les Administrés, la police municipale et la police nationale qui, même en bout de chaîne, sont aussi des acteurs du « bien vivre ensemble ». Pas que de la coercition mais aussi d'une certaine prévention.

Nous sommes bien dans un schéma global, dans une vision globale, que vous nous apportez, sur un travail concerté avec les habitants, les professionnels, les travailleurs sociaux, les bailleurs, et nous sommes dans une vraie concertation qui nous permet d'avoir des programmes qui évoluent dans un sens très positif, en y associant les habitants, puisque par exemple le programme sur 13 Habitat est aussi en concertation avec l'Association des locataires.

M. le Maire.- Il est parti des locataires.

M. BREMAUD.- Il est parti, pas d'une fronde, mais d'une demande énergique effectivement des locataires. Tout cela pour dire que nous sommes dans une vraie continuité et « Allô Quiétude » et « Allô Travaux » s'insèrent dans ce programme du « bien vivre ensemble ».

Je tiens à remercier la Direction en fond de salle, ici présente, je parle de Mme Barrat et de son équipe, et les services techniques qui font le relais entre les habitants et les élus pour pouvoir avoir un « bien vivre ensemble » véridique.

II. BILAN « ALLO TRAVAUX », BILAN « ALLO QUIETUDE », PROPLETE ET VISITES DE QUARTIER :

M. BREMAUD.- Je rebondis sur les interventions de M. le Maire dans les quartiers. En termes d'« Allô Travaux », M. le Maire a été sollicité par 487 courriers des habitants des quartiers Sud, ce qui n'est pas rien. Il faut savoir qu'une réponse est donnée systématiquement à ces courriers. Une réponse écrite mais aussi, en principe et le plus souvent, une réponse technique in situ.

Comme on parle de prévention, il faut savoir aussi que la DRA, la Direction des Relations avec les Administrés, a organisé un service qui fait le tour des quartiers en termes de propreté. Même si la propreté en soi est une compétence de Ouest Provence, je parle des containers, ramassage, etc. –j'en profite pour citer M. Garcia qui est, au sein de Ouest Provence, le Président de la Régie des déchets qui assure la collecte et qui nous permet justement une relation encore plus étroite entre la Ville et l'Intercommunalité sur ce sujet– nous avons eu 716 passages dans les quartiers Sud de visites de propreté d'un ou de plusieurs agents qui vérifient, entre autre, que les abris à containers sont dans un état correct. M. le Maire rappelait que les services, dans leur réorganisation et leur management, ont fait de gros efforts sur la propreté, ces agents veillent à ce que le travail soit dans la continuité et la régularité.

Nous avons aussi des contrôles de dépôt de végétaux. J'en profite pour rappeler que les abris à containers ne sont pas des lieux de dépôt de végétaux, qu'il y a un service gratuit, un numéro vert que l'on peut appeler et les services, soit de l'intercommunalité, soit de la collectivité, viennent retirer les déchets. Il suffit de téléphoner, de prendre rendez-vous et à ce moment-là, le jour du passage du camion –on appelle cela les « monstres »– on sort ses déchets végétaux. On peut aussi sortir sa machine à laver si on le signale, etc. Ne faites pas l'inverse, c'est-à-dire ne sortez pas vos déchets en appelant le service après parce qu'il y a toujours 2 à 3 semaines d'attente et l'on a des dépôts sauvages qui restent stockés pendant plusieurs semaines.

Nous avons deux points noirs sur les dépôts sauvages, étonnamment. Je vais les citer pour les stigmatiser quand même : la Prédina et Saint Félix. Cela doit être des points de passage ou des points de rejets discrets. Voilà pour ce côté propreté.

« Allô Travaux ». Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2014, 468 appels pour les quartiers Sud sur les 2 111 reçus sur la commune, cela représente 22 %. Ils ont été principalement émis par les habitants des quartiers du Prépaou, de la Prédina, des Salles et de Rassuen. Ils portent principalement sur des problèmes d'espaces verts et d'éclairage public, le reste étant réparti sur des problématiques de voirie ou de nettoyage.

Ensuite, « Allô Quietude ». Du 1^{er} janvier au 30 septembre, 95 appels pour les quartiers Sud sur les 300 appels reçus, ce qui correspond quand même à plus de 30 %. Ils ont été émis principalement par les habitants du Prépaou, de Prédina et des Salles. Ils sont essentiellement répartis sur des problèmes d'atteinte à la sécurité, rassemblements, nuisances sonores, stationnement, des problèmes d'atteinte aux personnes et aux biens et dégradations.

Il faut savoir que le quartier du Prépaou est un quartier privilégié au niveau de la police municipale parce que celle-ci a une antenne, avec un agent référent, qui s'appelle Michel Cantella, qui nous permet d'avoir une proximité assez directe. Les gens peuvent et ont pris l'habitude de venir voir cet agent pour essayer de régler des problématiques simples qui peuvent être réglées rapidement. Cela nous permet aussi, à M. le Maire et à moi-même, via le chef de la police ici présent, d'avoir des informations sur l'état général de l'ambiance sur le quartier en termes de sentiment d'insécurité.

Suite au rapport à M. Cantella, il se trouve que l'été s'est quand même relativement bien passé. Il y a eu beaucoup moins de regroupements et de signalements de regroupements. C'est certainement dû au travail de la PM mais aussi, je tiens à les en remercier, au travail du centre social qui, cet été, du fait de la refondation de son fonctionnement, a été très présent en termes d'animation sur le quartier. Comme quoi, avec l'association d'un quartier propre, d'un travail social et d'animation d'importance et un travail de la police –on revient toujours sur la concertation– on arrive à avoir des résultats. Je n'en dirai pas plus, Monsieur le Maire, sur ce sujet.

M. le Maire.- Monsieur Casado, s'il vous plaît, sur les informations concernant les travaux.

M. CASADO.- A fin octobre, 36 opérations ont été réalisées dans les quartiers Sud pour 437 711 €, parmi lesquelles, les plus importantes sont : les ralentisseurs à la rue des Pignes pour 12 500 €, la réfection de la placette des Magnans et le chemin des Salins pour 200 000 €, la reprise du chemin de la Croix pour 24 500 €, la réfection de 140 m linéaires de chaussée à la rue des Canadels pour 57 000 €, ainsi que des travaux dans les écoles des quartiers Sud, la maternelle Elise et Jean Mille, la réfection de la cour pour 14 000 €, le terrain de sport à Jules Ferry pour 12 000 €, les jardinières et la reprise de tours d'arbres à Camille Pierron pour 8 300 €, ainsi que la cour de la maternelle pour 14 114 €. Ce qui fait environ 50 000 €.

Reste 12 opérations en cours ou en phase terminale mais pratiquement achevées (notamment pour la Cabane Noire) qui représentent 346 000 €. Ce qui fait un total de 800 000 € sur les quartiers Sud, hors aménagement du plateau sportif Terroulette.

Pour 2015 nous avons déjà projeté ou programmé –mais on fera ensuite le point et le tour avec les Présidents de CIQ– pour 592 000 € de travaux. Cela représente 23 opérations, parmi lesquelles : la création d'un trottoir sur la route de Fos, c'est très important pour la sécurité, depuis le lotissement de Mira Crau jusqu'à Géant Casino, pour la somme de 70 000 €, la réfection d'un plateau sportif à Jules Ferry pour 60 000 €, et le parking du Belenos qui devrait voir le jour pour 320 000 €. Voilà, Monsieur le Maire, le bilan des travaux.

III. QUESTIONS ECRITES ET ORALES :

M. le Maire.- Avant de donner la parole à l'Assemblée, je vais vous lire les questions qui nous ont été posées.

M. Nodin s'adressait à la collectivité –et je vais encore passer la parole à M. Casado– concernant l'appartenance des terrains situés HLM Méditerranée. Effectivement, des parcelles qui sont recensées là-bas sont d'une gestion un peu confuse étant donné qu'entre le propriétaire, la collectivité et France Domaine on est toujours en train de se demander qui doit intervenir.

M. CASADO.- Je verrai avec lui et je lui ferai passer une loupe foncière pour qu'il les repère, mais toutes les parcelles de la pinède qui étaient dans l'ancienne ZAC des Salles qui a été clôturée appartiennent aujourd'hui à France Domaine. On les passera en gestion communale quand on aura pris les décisions en Conseil municipal. Ce sont les parcelles 191, 192, 194, 195, 197, 198, 200, 264 et 266. Nous sommes sur France Domaine gestion domaniale. A l'issue d'un prochain Conseil municipal, quand on aura eu le chiffrage et les estimations du transfert, on va récupérer ces parcelles dans le domaine public et à ce moment-là elles seront vraiment en gestion communale. D'ores et déjà, quand il y a un souci, notamment de nettoyage ou d'entretien, on fait appel, soit au SAN parce que c'est assez vaste, soit à nos propres services quand on a les moyens de le faire.

M. le Maire.- Merci. Nous continuons avec M. Nodin qui voulait savoir quelle était la teneur des discussions avec ICF à propos de la vidéo protection. Je lui dirai simplement que l'on n'a pas eu un enthousiasme délirant de la part de notre interlocuteur, mais il est quand même question que celui-ci nous donne son accord. Un peu à l'arraché mais sans doute quand même réellement. Nous attendons donc la suite au moment de la signature de la convention puisque l'on aura, comme pour les autres, un partage des responsabilités.

Troisième question toujours de la part de M. Nodin qui craignait que, à l'occasion d'un départ à la retraite programmé en janvier, le jardinier attiré aux HLM ne disparaisse complètement. Je confirme qu'il part bien à la retraite mais nous aurons un remplaçant. Soyez donc rassuré sur ce thème, dès que celui-ci sera parti officiellement, un remplaçant sera là.

Avant de vous donner la parole, je voudrais également dire deux mots sur le centre social qui a été quelque peu malmené par la rumeur, par des gens qui manifestement avaient cru bon que quelques turbulences vues à l'intérieur puissent profiter à leur enseigne, ou tout au moins agacer ou irriter le maire à un point de le mettre très mal à l'aise. Le maire et ses élus, puisque Mme Joulia, M. Bremaud et Mme Greff m'ont bien aidé sur cette affaire-là. Il n'y a pas eu une seule gêne de notre part puisque, encore une fois, l'organisation du centre social, avec quelques déficiences présumées, avait été anticipée par la mise à disposition d'un chargé de mission qui a mis de l'ordre sérieusement et qui, au-delà de sa remise en ordre, a créé les conditions d'une reprise par des gens qui avaient le sens de l'intérêt public affirmé d'un esprit de concertation, et pas dans un esprit de vécu de solitude. C'est comme cela que M. Parraire est apparu et que, fort de son expérience d'éducateur, d'enseignant, il a repris la bonne marche de ce centre social en créant des conditions. D'abord en réorganisant les choses, en mettant les profils en face des vraies fonctions, en créant des situations pour que les gens se trouvent mieux, dans un esprit d'équipe, et que tout le monde satisfasse à un vrai projet d'entreprise, c'est-à-dire un projet lié à la population dans la limite de ses attentes et pas uniquement quelques idées que l'on pouvait avoir dans un coin, fussent-elles les meilleures pour autant.

Nous avons aussi eu la certitude que les problèmes financiers qui avaient été évoqués n'étaient pas du tout de la dimension que la rumeur leur prêtait et nous avons pu voir que, sans mettre de l'argent supplémentaire sur la table, les choses sont bien réparties, au point que la fête des quartiers a été une vraie réussite, avec une date différente et un thème nouveau qui pouvait surprendre, en tout cas qui pouvait accréditer l'idée, susciter la crainte, d'avoir une défection. Bien au contraire, nous avons eu une belle réussite et c'est à mettre à la sensibilité des nouveaux dirigeants dans leur compréhension du territoire et des populations qui le composent.

Monsieur Parraire, vous avez à la fois nos remerciements, notre reconnaissance et nos encouragements pour continuer sur cette voie. Les moyens de la collectivité vous sont acquis. M. Sammartin restera le temps qu'il faudra. Ne nous l'usez pas complètement parce que nous avons encore d'autres missions à lui confier. En tout cas, je pense que les choses sont bien parties, nous avons rarement été aussi rassurés que maintenant.

En ce qui concerne le FCIR ce n'est pas du tout la même chose, sauf qu'effectivement, les responsables étant un peu les mêmes, on pouvait craindre qu'il y ait là aussi une difficulté majeure. La difficulté majeure a surtout été dans le liant à l'intérieur du club et l'arrivée d'un nouveau dirigeant qui a pris le problème à bras-le-corps de la manière la plus ouverte et la plus sérieuse possible. Il a d'abord permis de donner de l'espoir à toutes les familles des jeunes qui étaient en attente d'un vrai projet pour eux. Il y a quand même un club de 400 personnes et une équipe première, tout le reste ce sont des jeunes et c'est vers eux qu'il faut avoir le maximum d'attention pour la réussite de leur période sportive, en termes de compétition mais surtout en termes d'accueil.

Je remercie donc M. Moumaris de l'avoir bien saisi, bien compris, et d'avoir aussi continué à valider la démarche de l'équipe 1 avec, bien sûr, les considérations qu'elle doit avoir dans le cadre d'une équipe de quartier. C'est-à-dire que nous sommes là pour faire de la compétition, certes par des positionnements de

dépassement de soi, par l'amour de son maillot et par la convivialité, mais nous ne sommes pas là pour faire des carrières ou pour accumuler des grosses primes. Nous sommes là pour être fiers de l'horizon que l'on défend. Merci de l'avoir bien fait comprendre. Nous sommes satisfaits de voir que les choses sont bien parties puisque vous êtes bien classés avec toutes les équipes que vous managez. Bravo et merci.

J'ai été un peu long, je n'ai plus trop de choses à ajouter. La parole est bien sûr à celui qui veut la prendre, simplement dans l'affirmation d'une idée ou d'une question à poser pour que nous qui sommes à cette table puissions vous répondre.

M. NODIN.- Bonsoir. Par rapport à la vidéo protection, le bailleur HLM Méditerranée m'a confirmé qu'il participerait à sa mise en place, ce qui est déjà un bon point puisqu'il a été assez difficile de les convaincre. Pour dire quelques mots par rapport au sentiment d'insécurité, il est vrai que l'on avait fait une réunion dans notre cité parce qu'un certain nombre de problèmes commençaient à voir le jour. Des interventions ont eu lieu, grâce à une prise en compte de la police municipale, de la police nationale, de la municipalité, des associations, et les choses semblent se calmer. Quand on parle de jardinier ce n'est pas non plus pour se faire plaisir et dire qu'il va disparaître, d'ailleurs cela n'apparaît pas dans cette question, c'est juste aussi dans le « vivre ensemble ». Je crois qu'il est important pour tout le monde que l'ensemble des éléments d'une cité permettent à l'ensemble de la population de se sentir bien. C'était un peu la crainte que l'on avait, y compris au travers de l'entretien des espaces verts. On vous remercie pour avoir pris en compte un certain nombre de choses, mais nous serons toujours vigilants.

M. le Maire.- Merci. Ces négociations que nous menons lors des visites de quartiers sont le fruit des rencontres sur le terrain, et après c'est la transmission que nous faisons auprès des différents responsables. Votre problème c'est que vous avez affaire à un bailleur compliqué et pas très coopératif. J'avoue que nous avons d'autres partenaires qui sont beaucoup plus réactifs et ouverts.

Mme ADMENT.- Je vais encore soulever le problème que j'avais déjà soulevé une fois au niveau du CIQ Pont de Canadel. Nous souhaiterions être informés en amont des travaux qui vont se faire dans le quartier. Nous avons parfois la surprise de découvrir que des travaux ont été faits, et quand des questions de la population nous reviennent, nous ne sommes pas au courant, c'est un peu dommage. Que l'on puisse peut-être les annoncer en amont et travailler d'autant plus avec la population.

M. le Maire.- Vous parlez de la décision ou du temps de réalisation ?

Mme ADMENT.- Pas du temps de réalisation mais quand les travaux sont faits.

M. le Maire.- La décision est liée à un certain temps écoulé mais 9 fois sur 10 elle part des doléances que vous avez exprimées.

Mme ADMENT.- Tout à fait. On souhaiterait être informés de la date à laquelle les travaux sont faits de manière à pouvoir en parler à la population, et quand ils sont faits, pouvoir être sur le terrain à ce moment-là et être acteur également.

Vous parlez de la propreté, malheureusement dans le quartier, je vais être un peu du côté négatif, nous avons plus de dégradations actuellement. C'est ce que nous fait ressentir la population de notre quartier. On essaie de travailler énormément pour que les gens respectent le fait d'appeler en amont les services d'enlèvement des végétaux, les services d'enlèvement des encombrants, mais c'est encore très difficile. Nous avons un turnover énorme au niveau du quartier, les gens déménagent sans cesse et c'est quasiment tous les jours que l'on a des dépôts sauvages.

M. le Maire.- C'est assez insupportable. Ce n'est pas une consolation mais, rassurez-vous, cela se voit même au centre-ville où au pied des Baumes on a souvent des vieilles armoires déposées comme cela alors que, effectivement, il suffit de donner un coup de fil pour que l'on puisse venir les chercher à la maison. Cela fait partie des éléments sur lesquels malheureusement on court après. C'est-à-dire que, comme les gens ne veulent pas se discipliner et appeler par un geste tout à fait gratuit –sauf le coup de téléphone peut-être– en tout cas le retour est gratuit puisque nous ne faisons rien payer, ils pourraient avoir la décence... Alors, peut-être sont-ils mal informés mais je ne le pense pas. Ils veulent surtout aller au plus vite, ils ne veulent pas s'ennuyer et qu'importe le résultat pour les autres. Nous sommes donc un peu condamnés à courir après et quelquefois, lorsque les choses étaient vraiment exaspérantes, M. Canovas a fait des enquêtes, on arrive à savoir qui est le fautif. La dernière fois nous sommes arrivés tellement vite que finalement la personne a récupéré tout l'attirail qui était sur le trottoir, et croyez-moi, il y en avait pas mal. Et pour ce que l'on n'a pas pu récupérer mais dont on avait quand même vu, grâce à quelques petits papiers, le nom et l'adresse, la verbalisation a été dressée et cela a été immédiatement verbalisé. C'est regrettable.

Pour le reste, c'est-à-dire l'entretien courant, là aussi je crois que les jardiniers sont présents. Ce qui est ennuyeux c'est qu'il suffit que l'on soit passé et que l'on ait fait son travail pour avoir l'obligation de recommencer parce que des personnes entre-temps se sont laissées aller à quelques actes d'incivilité. Hier je

recevais une dame, avec Sophie d'ailleurs, qui se plaignait que, habitant au rez-de-chaussée, celle du troisième lançait régulièrement des papiers et des sacs en bas et qu'il fallait aller les chercher après. M. Canovas est en train de s'en occuper personnellement. On va voir et essayer de faire entendre raison de manière définitive, et si le définitif n'est vraiment pas le point d'orgue majeur, le terme acté, on passera à la phase plus, plus, plus. D'autant plus que c'est Ouest Provence Habitat, je n'aurai pas de difficulté à dire à la personne ce que je dois lui dire.

Mme ADMENT.- Un dernier point au niveau du quartier, il y a des travaux de construction d'un ensemble d'immeubles qui est en train de se réaliser. Outre notre fameux metre de recul pour créer nos places de parking dont on parle depuis quelques années maintenant, nous rencontrons quelques difficultés au niveau des camions qui se garent un peu n'importe où et des débris enlevés du terrain qui ont été mis à la place des stationnements et qui empêchent les gens de récupérer leur voiture dans les garages.

M. le Maire.- On fera une transmission dès demain matin. Sophie, vous appelez les services. La police ira faire un tour, on dira à l'entreprise de mettre les déblais ou débris ailleurs que sur les places de stationnement, bien sûr. Merci.

M. LAFLEUR.- J'avais soulevé un problème il y a peu de temps avec le CIQ, l'incivisme concernant la remontée de l'avenue Marius Laugier où les gens remontent en permanence en sens interdit. Cela devient de plus en plus fréquent. Sans compter tous les gens qui passent par les sens interdits, qui ne prennent pas les ronds-points, c'est fou. Au rond-point du boulo-drome il y a de l'incivisme en permanence.

M. le Maire.- Pourtant, vous avez vu comment est ce rond-point, il est vraiment fait pour empêcher, il faut vraiment aller le chercher à l'envers.

M. LAFLEUR.- Tout à fait. Il est mal conçu. Les gens descendent du château d'eau, ils traversent directement pour aller sur l'avenue Marius Laugier alors qu'ils doivent passer par le rond-point, donc faire un détour complètement, et 90 % des gens traversent alors qu'ils n'ont pas le droit. Les gens qui viennent du centre du village tournent tout de suite pour aller sur Marius Laugier mais ils n'ont pas le droit. Ils doivent repasser par le rond-point et cela paraît aberrant. Les gens ne veulent pas prendre ce rond-point. Comme il y a une caméra au-dessus, j'avais soumis l'idée de voir s'il pouvait y avoir, au départ, sensibilisation auprès des gens qui font les infractions.

M. le Maire.- C'est sûr qu'avec la vidéo verbalisation, ceux qui s'amuse à prendre le rond-point à l'envers vont avoir quelques surprises dans quelque temps. On va donner la parole à M. Mayor pour le sujet de la vidéo verbalisation.

M. MAYOR.- Relativement à la vidéo verbalisation, dans le cadre de la phase 3 d'installation des caméras, M. le Maire et toute l'équipe ont souhaité encore développer en termes de caméras. Pour ce qui vous concerne, sur la zone des quartiers Sud, 7 caméras complémentaires seront installées sur la phase 3.

En plus de ces caméras, comme vous l'a dit M. le Maire, il y a les relations avec les bailleurs sociaux, et nous avons vu l'officier du ministère public, le commissaire divisionnaire Grisetti, lors d'une réunion avec M. le Directeur de la police municipale pour la mise en place de la vidéo verbalisation. Ces caméras opérationnelles permettront la mise en place de la vidéo verbalisation, et comme le dit très justement M. le Maire, si certains prennent les sens interdits et les ronds-points à l'envers, avec la vidéo verbalisation ils pourraient voir très vite les points se réduire sur les permis de conduire.

En complément et très brièvement, vous savez qu'il y a le référent de secteur, cela vous a été évoqué, vous avez un équipage binôme pédestre qui est au quotidien sur le secteur des quartiers, nous avons une surveillance véhicules jour et nuit. Et vous dire également que le service de police municipale est bien un service qui fonctionne 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, et qui peut être contacté à la convenance de l'ensemble des acteurs de ce conseil ou des habitants en tant que de besoin.

Vidéo protection en phase 3, 13 caméras aujourd'hui, 7 en plus, vidéo verbalisation opérationnelle. Voilà ce que je tenais à vous dire.

M. le Maire.- Monsieur Canovas, vous enchaînez sur ce qui vient d'être dit.

M. CANOVAS.- Pour vous apporter une information supplémentaire par rapport aux propos de M. Mayor et concernant la difficulté que vous avez évoquée sur la circulation interdite, sachez que la vidéo verbalisation va nous permettre de relever certaines infractions et, malheureusement pour eux, les gens recevront à la maison les timbres amendes et les retraits de points. C'est dans un premier temps. Ils seront certainement surpris de les recevoir à la maison puisque cela reste de la vidéo verbalisation. Dans un deuxième temps, avec la brigade motorisée nous menons des actions, notamment sur des contrôles routiers, sur votre secteur Sud, et nous menons une action aussi sur l'avenue Marius Laugier de manière à sensibiliser les automobilistes et leur faire comprendre qu'il y a une signalisation routière et qu'il faut la respecter. Bien évidemment, lorsque les motards sont présents tout le monde respecte la signalisation, mais je ne peux pas laisser la brigade motorisée en permanence.

La deuxième étape, encore une fois, sera la vidéo verbalisation, puisque la campagne de prévention est établie avec les motards. Il est évident que si les gens commettent des infractions ils sont verbalisés en direct, mais la vidéo verbalisation viendra en second lieu et, manifestement, les gens qui ne respectent pas la signalisation routière seront repérés et verbalisés.

M. le Maire.- Dans ce cadre-là, je vous signale que depuis aujourd'hui un radar pédagogique est installé à l'avenue Félix Guoin, dans le secteur de l'AFPA, pour que l'on respecte la limitation de 50 km à l'heure.

Mme FLEURY.- Je suis Mme Fleury, pas avec l'étiquette « 13 habitat » mais en tant que Présidente de la copropriété de la Prédina 1. Par rapport à la dernière assemblée générale de cette année, il nous restait le problème de la subvention pour le débroussaillage, mais j'ai pris rendez-vous avec vous pour le 10 novembre, en espérant qu'il y ait une issue positive. Reste toujours en suspens le problème de stationnement de la rue des Pétouses pour lequel je vous ai demandé votre aide, notamment en matière de règlement par rapport à la fermeture des petits passages piétonniers. J'ai reçu un courrier me disant que vous alliez vous rapprocher du service urbanisme et j'ai à nouveau à peu près 35 pétitionnaires.

M. CASADO.- A la sortie du parking ?

Mme FLEURY.- Oui, entre le parking et la rue des Pétouses.

M. CASADO.- J'y suis allé. As-tu reçu un courrier ?

Mme FLEURY.- J'ai reçu un courrier où vous me disiez qu'il valait mieux le fermer, mais j'attendais officiellement...

M. CASADO.- Il vaut mieux fermer cette sortie sur la rue des Pétouses qui est très dangereuse et faire sortir les gens par le rond-point du parking.

Mme FLEURY.- Je ne sais pas si l'on parle de la même chose. Ce serait bien de pouvoir se rencontrer, parce qu'il y a deux problématiques.

M. CASADO.- J'en connais une.

Mme FLEURY.- Les copropriétaires demandaient la fermeture du passage piétonnier. Ne connaissant pas et n'étant pas une professionnelle de la réglementation en matière d'urbanisme, j'attendais juste votre réponse, puisqu'ils sont à peu près une quarantaine et qu'ils m'ont à nouveau relancée.

M. le Maire.- Vous irez voir sur place tous les deux.

Mme FLEURY.- Pour ma dernière question concernant la dératisation du quartier, comme vous me l'avez conseillé, j'ai plutôt adressé le courrier au Président de Ouest Provence. Très franchement, nous avons encore eu des photos dernièrement et cela va presque jusqu'aux logements. Je ne sais pas s'il y a eu une dératisation ou une désinsectisation collective. A ce jour je n'ai toujours pas la réponse du Président de Ouest Provence. Je vous alerte parce que cela devient relativement important dans la Prédina.

M. le Maire.- Vous n'allez quand même pas nous faire croire que l'on a des hordes de rats comme on a pu en voir dans les égouts des grandes villes.

Mme FLEURY.- Je suis quand même habituée à l'habitat collectif et je vous assure, Monsieur le Maire, que si je soulève le problème, si je vous ai sollicité et que j'ai écrit au président c'est que la situation est relativement importante.

M. le Maire.- Parlez-vous en tant que représentante de 13 Habitat ou de la Prédina ?

Mme FLEURY.- Présidente de la Prédina 1, je vous l'ai dit quand j'ai commencé mon discours.

M. le Maire.- C'est pour cela que je me permets de réitérer ce que je viens de dire. Mais cela ne m'empêche pas de prendre pour argent comptant ce que vous dites et de relancer le Président Raimondi pour faire ce qu'il doit faire, le problème n'est pas là. Il y a des rats, d'accord. Rats des champs quand même, rassurez-moi.

M. CASADO.- En fait il s'agit du deuxième parking qui est en dessous, où il y a la maison de M. Casano ?

Mme FLEURY.- C'est du côté de M. Casano.

M. CASADO.- J'y suis allé aussi. C'est le courrier que tu as reçu. Et il y a un autre problème pour le parking de dessus. On ira ensemble. On vous a écrit que le parking était privé, à la sortie du piétonnier.

Mme FLEURY.- C'est ce que je dis, on est bien dans du secteur privé où l'on prendra en charge la montée des murets. Je voulais juste un conseil et que l'on nous dise si oui ou non, en matière d'urbanisme, on peut fermer un passage piétonnier. J'attends juste cette réponse.

M. CASADO.- Il faut voir avec les copropriétaires pour savoir comment ils vont pouvoir accéder à leur maison, puisque c'est quand même un accès.

Mme FLEURY.- C'est un accès entre le privatif Prédina 1 et le collectif HLM.

M. CASADO.- Tout à fait. On ira sur place, si tu veux.

Mme FLEURY.- Juste nous donner la règlementation et le feu vert, si c'est possible.

M. CASADO.- Il n'y a pas de problème.

M. le Maire.- Sophie, vous prenez la remarque de Mme Fleury pour le rappeler à M. Raimondi demain. Y a-t-il d'autres aspects ?

Mme PIZOT.- Cela fait un an que j'habite sur Istres, j'habite du côté de Saint Félix, et au niveau de la rue Paul Verlaine je trouve que les voitures roulent très vite. C'est quand même dangereux, notamment quand on a des petits. Les gens ne respectent pas forcément. Il y a aussi le stop en bas de François Villon.

M. CASADO.- On a prévu des ralentisseurs sur la rue Paul Verlaine, et l'aménagement d'un parking longitudinal le long de la haie, en bas.

Mme PIZOT.- C'est vrai que les voitures se garent sur les trottoirs et que pour passer, c'est assez folklorique. La voirie va-t-elle être refaite aussi ?

M. CASADO.- La voirie, non. On va réaliser un plateau traversant et ensuite, sur la partie droite, on va aménager toute la haie, le délaissé, pour faire des parkings, parce que les voitures se garent à cheval sur les trottoirs. On espère le mettre dans les travaux 2015 mais il y a des priorités, il faut aussi en tenir compte.

Mme PIZOT.- Nous avons aussi un souci quand il pleut, on n'a plus d'éclairage.

M. CASADO.- Cela disjoncte ? On va le noter.

Mme PIZOT.- Cela nous est souvent arrivé les week-ends et le service « Allô Travaux » ne marche pas le week-end.

M. le Maire.- Il faut voir si cela relève effectivement d'un « disjonctage » du réseau, parce que si c'est un problème EDF ce n'est pas la même chose.

M. LASSORT.- Bonsoir. Pour rester sur le quartier de Saint Félix, qui fêtera prochainement ses 40 ans, j'ai deux questions. La première concerne les immeubles où il y a le centre médical, pas loin du Clos de la Roche, en face du Bel Air, je voulais savoir si les espaces qui entourent ces immeubles étaient à la Ville ou s'ils dépendaient d'une ASL. Je crois que le bailleur est l'UNICIL.

M. le Maire.- Vous parlez du parking qui se trouve au milieu ?

M. LASSORT.- Pas le parking, tous les abords.

M. le Maire.- Parce que celui-là, nous sommes en train d'essayer de l'acheter. Vous avez vu qu'il est dans une situation déplorable, on voudrait le rendre carrossable pour que les locataires puissent en profiter, sans causer des problèmes techniques à leur voiture. Là aussi, on n'a pas un bailleur qui réagit directement. C'est la place du marché.

M. LASSORT.- C'est un quartier qui a bien vécu, il y a aussi le terrain sportif devant l'école, le Clos de la Roche, à côté de la maison qui va être prochainement détruite, c'était pour savoir si dans les années à venir il était prévu de remettre un peu au goût du jour tout ce qui était voirie. Et j'avais la même question pour toute la voirie de Saint Félix et l'éclairage public, cela va-t-il être revu dans les années à venir ?

M. le Maire.- Ce qui est sûr c'est qu'à l'occasion d'une modification, dont on ne connaît pas encore véritablement le point final, il va y avoir du changement sur ces vieilles maisons éventrées qui appartiennent à la collectivité et qui sont finalement un lieu de rencontres pas très agréables. On va supprimer cela dans quelque temps. Savoir si ce sera un équipement ou autre chose, on vous le dira lorsqu'on aura pris la décision. Dans ce cadre-là il est sûr que, l'aménagement étant important, puisqu'il y a un espace assez étendu, les abords seront traités de la même façon.

M. RUBIO.- Bonsoir, Monsieur le Maire et Mesdames, Messieurs. J'ai deux petites questions, une technique et une ludique. La technique, il y a quelques années vous avez fait des travaux au niveau parking et sur la traverse des Gargouilles, c'est très bien. La problématique c'est qu'il y a deux lotissements derrière et il y a des véhicules qui passent sur la traverse des Gargouilles à une certaine vitesse. Il y a de plus en plus d'enfants en bas âge, y aurait-il une possibilité de mettre un ralentisseur sur la traverse des Gargouilles ? C'est-à-dire, quand on rentre dans les Gargouilles, l'allée où vous avez fait la séparation.

M. le Maire.- C'est le propre de la transmission à faire à votre Président du Comité de quartier, puisqu'il est en exercice. En discuter avec lui et voir si c'est quelque chose qui est partagé, et à partir de là, effectivement...

M. RUBIO.- Cela a été demandé par des voisins ayant des enfants en bas âge, justement.

M. CASADO.- J'ai vu M. Di Rollo il y a un mois, nous sommes allés sur place pour la deuxième tranche des travaux des Gargouilles, le côté gauche, sauf qu'entre les deux lotissements la voie est extrêmement large. Il serait donc très compliqué de faire des ralentisseurs qui vont faire 4 voies, plus l'îlot central. Il y a toujours des solutions techniques, mais ce tronçon fait 70 m à peu près, il est quand même assez paradoxal qu'il faille mettre un ralentisseur à cet endroit alors que l'on arrive sur un angle droit après.

M. RUBIO.- Justement, c'est par rapport à ce virage où ils arrivent fort.

M. CASADO.- On peut tout faire, mais cela reste quand même de la civilité. Parce qu'au niveau du plateau, ce n'est pas un ralentisseur classique qu'il faut faire, c'est vraiment un ouvrage très important parce qu'il fait 4 voies.

M. BREMAUD.- Donne le prix d'un plateau.

M. RUBIO.- On se doute du prix.

M. CASADO.- On ne va pas dire que c'est une question de prix, c'est surtout s'il y a un aspect vraiment dangereux. Là, ce ne sont que des riverains qui passent, ce n'est pas une voie de contournement. Les gens qui vont aux Gargouilles ce sont des riverains ou des visiteurs des riverains, mais ce sont des gens qui sont sur place. Aller mettre un ralentisseur sur une longueur de 70 m, c'est quand même assez...

M. RUBIO.- Non, vous la mettez juste sur la largeur de la route.

M. CASADO.- J'ai compris, mais la voie fait 70 m. Quand on sort du rond-point pour aller jusqu'à l'angle droit il y a 70 m. C'est mettre un ralentisseur sur 70 m. Quand une voie fait 200 m, on en place d'ailleurs deux parce que la loi l'oblige, mais là, pour le coup, c'est vraiment... Puisque vous avez un CIQ et M. Di Rollo, souvent dans les quartiers on connaît les gens qui roulent vite ou qui se garent mal, ce sont souvent les mêmes d'ailleurs, il serait peut-être plus judicieux qu'à l'occasion de vos rencontres vous en parliez entre vous, parce que cela reste du voisinage. Quitte à ce que M. Garcia vienne un peu expliquer la situation.

M. RUBIO.- On le fait. D'ailleurs quand il y avait eu les travaux suite à la surtension –d'ailleurs on remercie M. le Maire, ses adjoints et ses conseillers techniques– il y a des voisins qui se sont permis d'engueuler des ouvriers. La civilité, tout le monde ne la comprend pas.

M. CASADO.- Du côté du quartier qui n'a pas été refait, on a prévu de refaire exactement ce que l'on a fait en rentrant du côté droit. C'est programmé dans le CDDA 2016. Peut-être que ce serait l'occasion –mais il faut aller voir sur place avec les techniciens– de revoir cette entrée de lotissement. Au lieu de rester sur une grande ligne droite de 4 voies, voir comment on pourrait aménager, justement pour perturber, faire des chicanes.

M. RUBIO.- Vous êtes le technicien. Ma deuxième question était demandée par des voisins également. On arrive aux festivités de Noël, au moins dans l'entrée des Gargouilles, y aurait-il possibilité de mettre une guirlande, une étoile ? Ça leur ferait plaisir. Tout simplement.

M. le Maire.- Soyons très francs, nous sommes un peu prudents pour nous lancer dans des ornements de quartiers de caractère excentré, sinon on n'en finit plus et cela représente des sommes colossales. Une petite guirlande, certes, ce n'est pas grand-chose, mais pourquoi une guirlande là et pas dans tous les endroits absolument équivalents ? Cela représente des sommes colossales. Nous faisons les grands axes, les grands cœurs –Prépaou est un grand cœur, il y en aura donc, effectivement. Mais après, on ne touche pas aux entrées de lotissements parce que c'est honnêtement très onéreux, lorsqu'on les multiplie, bien sûr. Et il n'y aurait pas de raison que l'on fasse celui des Gargouilles et pas celui des Pignes, pas celui de la Prédina... Et là nous sommes dans des chiffres délirants.

Mme RIBBE.- Bonsoir. J'ai deux questions, s'il vous plaît, concernant les racines de l'impasse allée du Galoubet.

M. BREMAUD.- Je vous avoue humblement que je n'ai pas celle-ci en tête. Comme on se voit souvent, Magali, tu me ramèneras à l'endroit exact. Les souches, c'est compliqué. Je parle sous couvert de M. Casado.

Mme RIBBE.- C'est un locataire qui me parle de déformation racinaire.

M. BREMAUD.- C'est différent, Magali. Il y a deux sujets. La souche c'est une chose, on en a quelques-unes sur le Prépaou qui sont très près des murs de soutènement, etc., pour celles-ci on a décidé de couper mais pas forcément de dessoucher parce qu'on risque d'abîmer plus que de réparer.

M. CASADO.- C'est surtout qu'en coupant des racines il faut voir si cela ne va pas déstabiliser l'arbre. Si la racine est affleurante et que l'arbre n'est pas trop développé, on peut couper une racine sans le mettre en déséquilibre. Si l'on coupe les racines d'un gros pin on risque de le déséquilibrer.

M. BREMAUD.- C'est ce qui nous est arrivé aux Salins, on a été obligé de couper l'arbre parce qu'on a déstabilisé les racines. Il y a le dessouchage d'un côté, effectivement la déformation racinaire peut être traitée, mais on le verra au cas par cas parce que c'est assez compliqué. On a eu ce souci aux Salins, on a coupé des racines et finalement on a été obligé d'enlever l'arbre parce qu'on l'a déstabilisé.

Mme RIBBE.- Mon autre question concerne les caoutchoucs sur les barrières. On en avait parlé, sur la barrière quand on descend les Trois Pentes, les caoutchoucs n'ont pas été mis et le week-end les enfants jouent dessus.

M. BREMAUD.- On rappellera les services à ce sujet-là.

Mme RIBBE.- Ensuite, on m'a posé la question aujourd'hui pour l'aire de jeux, le parc, au Prépaou.

M. BREMAUD.- Laquelle ?

Mme RIBBE.- Il y a marqué « Parc pour enfants au Prépaou ».

M. BREMAUD.- Il y en a déjà un qui est juste là, on est en train de mettre en place des équipements derrière les Salins. Maintenant, je ne sais pas, Monsieur le Maire, si vous aviez un projet supplémentaire.

M. le Maire.- Nous avons effectivement un projet pour le centre de l'enfance Camille Pierron. Nous avons passé un marché, il est en cours, lorsqu'il aura abouti nous mettrons des jeux. D'abord on va nettoyer tous ces gros rochers qui ont un aspect aride et qui donnent un côté un peu bosselé et l'on mettra effectivement une aire de jeux.

M. BREMAUD.- L'emplacement des aires de jeux est une stratégie assez compliquée, parce que selon où on les met on va gêner du voisinage. Ici, on les met justement devant l'école parce que c'est là où il y a le moins de nuisances, puisqu'il y a moins de voisinage, et c'est assez central.

Mme RIBBE.- Merci.

M. le Maire.- Y a-t-il d'autres questions ? (Pas d'autre question) Je vous remercie et à la prochaine fois.

La séance est levée à 19 heures 48.